



<http://fogeneralifrance.fr>

Le 24 octobre 2022

Harcèlement : FO a saisi l'inspection du travail

Comme nous l'avons déjà écrit à plusieurs reprises, notre syndicat a été contacté par des salariés qui avaient signalé, à leur hiérarchie ou à la RH, être victimes de harcèlement **et qui ont finalement subi une procédure de licenciement pour faute grave !**

Nous avons averti, par tract, les salariés de toute l'entreprise de cette pratique illégale de la part de Generali. Nous avons demandé à la Direction d'annuler ces licenciements.

Mais la Direction s'obstine, ce qui a conduit les salariés concernés à saisir les conseils de prud'homme avec le soutien de FO.

FO (la Fédération FO des employés et cadres et les sections FO de Generali) a saisi l'inspection du travail car les discriminations à l'encontre des salariés ayant signalé être victime ou témoin de harcèlement sexuel ou moral sont illégales et répréhensibles.

Nous vous tiendrons informés des suites.

Nous invitons les salariés confrontés au harcèlement, qu'ils soient administratifs ou commerciaux, à nous contacter avant d'initier toute autre démarche.

Pétition sur les Salaires : soyons tous unis pour une augmentation générale des salaires.

Déjà près de 900 signatures !!!!!!!!!!!

Comme vous le savez, notre syndicat FO se bat depuis plusieurs mois pour que la Direction ouvre une négociation plus que nécessaire sur les salaires. Face au refus de la Direction, les syndicats FO et CGT ont décidé, après débat en Assemblée générale, de proposer une pétition qui atteint aujourd'hui près de 900 signatures.

Nous continuons à recevoir les signatures et si la Direction reste sourde à nos

revendications, nous devons envisager l'action.

Il est temps que les salariés soient enfin récompensés pour leur implication au quotidien et le travail exemplaire qu'ils accomplissent.

Malheureusement ce n'est pas la vision de cette entreprise, malgré un résultat net en **2021 de 635 millions d'euros après impôts, une masse salariale à 357,5 millions d'euros**, et la distribution a été faite aux actionnaires à **hauteur de 360 millions d'euros**. C'est clair, le partage des richesses ne va que dans un sens, celui des actionnaires.

Pour autant, c'est grâce aux salariés que Generali France bat des records de performance d'année en année, grâce à votre expertise, votre savoir-faire, votre détermination !

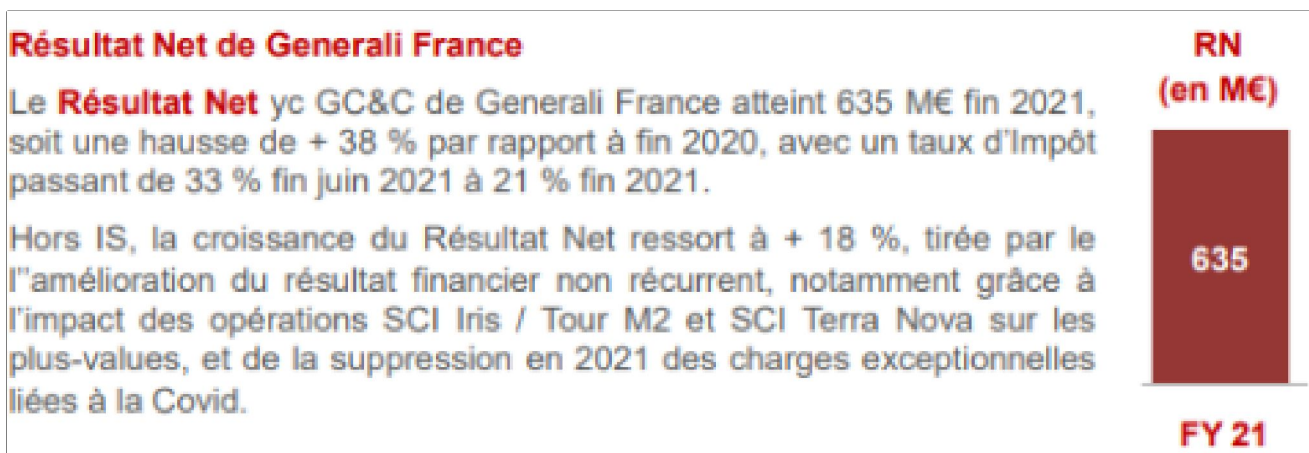
Une augmentation générale de 10 % n'aurait qu'un faible impact sur les résultats de Generali et même sur les dividendes des actionnaires. Mais sans cette augmentation, vous salariés, subissez une baisse de salaire et par conséquent une perte de pouvoir d'achat.

Et ils osent nous dire qu'il faut encore faire des économies et réduire les frais généraux. Ce n'est plus acceptable !

Continuez de signer la pétition, vous l'avez reçue par tract, vous pouvez nous la transmettre signée par mail, votre anonymat sera préservé !

Battez-vous pour vos droits et votre pouvoir d'achat, nous avons besoin de vous pour créer le rapport de force !

Un grand merci aux salariés qui ont déjà signé !



Ensemble, restons mobilisés !

N'hésitez pas à nous soutenir, si vous avez des questions, prenez contact avec nous, quel que soit le sujet, l'équipe FO vous répondra en toute confidentialité.

Pour nous contacter : fogenerali@yahoo.fr <http://fogeneralifrance.fr>

Jean Simon BITTER 06.99.84.28.70

Loïc DUBOIS 06.13.66.03.19